



ESTEREL CLUB EDUCATION CANINE
Route de Malpasset - 83600 - Fréjus

www.esterelclubcanin.fr
esterelclubcanin@gmail.com



Association Loi 1901
N° préfectoral W831004175

Procès verbal de l'assemblée générale du 5 mai 2018

22 adhérents présents, parmi lesquels 17 votants (adhérents ayant plus de 6 mois d'ancienneté)

Début de l'assemblée : 17h20

1. Rapport d'activité 2017

Présentation des membres du comité, explication du fonctionnement. En 2020, il faudra renouveler 4 membres du comité, un appel à candidature sera fait.

Rappel : tous les comptes rendus d'assemblée générale et de réunion du comité sont disponibles sur le site internet et affichés au bureau.

En 2017 nous avons effectués des achats et réalisé des travaux importants:

- construction des toilettes avec fosse septique (nécessaire pour la mise en conformité du club)
- Réfection totale du système électrique qui était dangereux
- Dalle en ciment au niveau du portail
- Beaucoup de nettoyage, rangement, peinture
- Installation d'une signalétique
- Site internet du club remis à jour
- Mise en place d'un logiciel de gestion administratif et financier
- Modernisation du logo (disponible à décathlon, à faire floquer sur des vêtements gris)
- Construction des agrées pour l'école du chiot
- Achat de sauts neufs d'agility, un tunnel et des sacs de lestage

Le bar a été mis en place, Carol Avannotto a été nommée en tant que responsable. L'avance versée par le club pour mettre le bar en route a été remboursée au club. Le bar est aujourd'hui totalement autonome.

L'ensemble des problèmes liés à la reprise du club a été traité, le club est en règle.

Le concours d'agility d'octobre a été un succès.

Le club a participé au forum des associations à la base nature, ce qui a permis de se faire connaître. A renouveler cette année en fonction des dates et des disponibilités de chacun.
Le nombre d'adhérents a augmenté : nous étions 22 en février 2017, nous terminons l'année 2017 à plus de 80.

Nous passons au vote du rapport d'activité :

Pour : 17 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

2. Rapport financier 2017

81 membres au 31/12/2017

Recettes : 24 954,76€

Dépenses : 16 472,99€

Solde exercice 2017 : 8 481,77€ (détail consultable sur au bureau)

Les recettes incluent le solde au 01/01/2017 de 9 522,54€, donc sur l'année nous sommes déficitaires d'environ 1 000€ ce qui est très peu compte tenu des travaux importants réalisés et des frais de procédure. Le club est donc en mesure de fonctionner correctement sur le plan financier.

Pour information, le club « rapporte » à la Société Centrale Canine 1731€ (montant des licences qui est versé à la SCC).

Nous passons au vote du quitus financier :

Pour : 17 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

3. Bilan du club 2017, projets 2018

Il y a 48 nouveaux adhérents depuis le 1^{er} janvier 2018. Aujourd'hui il y a 110 membres à jour de leur cotisation.

Agrandissement du parc à chiots : les travaux ont commencé mardi dernier et continuent mardi prochain. RDV à 9h pour débroussailler. On pourrait agrandir le parking pour les concours en faisant un terrain non clôturé au bout du parc à chiots.

L'achat d'un cabanon de jardin pour ranger les outils qui sont stockés dans la « salle polyvalente » est prévu. Cela permettrait d'acheter une tondeuse autoportée qui simplifierait l'entretien des terrains.

Le terrain du club fait 7 000 m² (en comptant la plage), dont 5 000 m² utilisables

Il faut refaire le toit de la cuisine et des toilettes car il y a des fuites d'eau (idéalement cet été) et le sol de la salle polyvalente

Tous les travaux nécessitent de la main d'œuvre, sans aide rien n'est possible

Achats réalisés : mur agility, 1 tunnel, 4 sacs, 1 pneu (obligatoires pour être aux normes et organiser des concours).

PickAsso est en test. C'est une application de messagerie qui permet de communiquer facilement et rapidement. L'objectif serait de pouvoir prévenir rapidement tous les adhérents (intempéries, annulation de cours, manifestations diverses,...). Il y a des problèmes de notifications et l'application est payante au-delà de 20 membres. Pour le moment à l'essai.

Le concours d'agility d'avril a été un succès. Il y a eu un bel article dans Nice Matin. Par contre aucun représentant de la mairie n'est venu.
Le 2^e concours sera en octobre.

Forum des association début septembre : il faudrait des chiens pour pouvoir faire des démonstrations d'agility, d'obéissance et d'éducation.

Résultats du club en 2017 :

MEC 1 et école des chiots : Claudie

MAG 1 : Chantal

3 sélectionnés au championnat de France d'agility : Victoria, Hervé et Damien

Résultats du club en 2018 :

Claudie : MAG 1

Marion : CCAD

Eric : école des chiots

Sélectionnés pour le championnat de France d'agility 2018 : Victoria et Damien

Pour : 17 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

4. Vie du club

Nous avons un nombre croissant d'adhérents. Nous étions 22 en février 2017, nous sommes 110 aujourd'hui. Nous manquons de moniteurs. Aujourd'hui les moniteurs diplômés sont : Chantal, Claudie, Brigitte, Catherine, Victoria, Eric. Certains doivent faire une mise à jour car leurs diplômes sont anciens (suivre le 1^{er} des 3 week-ends de la formation).

Il y a aussi des aides éducateurs : Carol, Eliane et Denise qui peuvent intervenir du moment qu'un éducateur diplômé est sur le terrain.

Le club finance l'inscription aux stages pour ceux qui souhaiteraient devenir éducateur. Nous voudrions organiser un stage MEC 1 au club car il n'y a rien de prévu dans la moitié sud en France en 2018.

Cette année le club va fêter ses 40 ans. Il a été créé en décembre 1978.

Une soirée festive paëlla-soirée dansante sera organisée le 21 juillet, de 19h jusqu'à 3h à peu près. Les membres du club sont invités, les conjoints-enfants-amis payeront 15€.

Un mail d'information sera envoyé.

Les cours seront maintenus cet été, sauf certains, en fonction des disponibilités des moniteurs et des remplacements.

5. Questions et informations diverses

Adhésions : les documents administratifs doivent être rapportés au club dès l'inscription ou le renouvellement. Il y a trop de retard donc le président décide que les personnes dont le dossier d'adhésion ne sera pas complet ne seront plus acceptées sur le terrain. Il rappelle que c'est lui qui engage sa responsabilité en cas de problème.

Croquettes : Proplan n'a pas eu de succès donc nous avons changé pour Royal canin.

Aucun bénéfice pour le club, cela permet juste aux adhérents d'avoir des tarifs compétitifs. Tarifs et gammes visibles au club et sur le site internet.

Il y a des croquettes pour chiens, pour chats, une gamme sportive, junior, ...

Il y aura une commande groupée par trimestre, il faut donner un chèque au moniteur libellé à l'ordre de « esterel club canin ».

Fin de l'assemblée générale à 18h50.

Fait à Fréjus, le 05/05/2018

Le président
Hervé HUGUES

La secrétaire
Victoria DE FRANCESCHI